

## Entretien avec Son Excellence Madame Mireille Guigaz Ambassadeur de France auprès de la FAO



**Plusieurs commentateurs, notamment des gouvernements, affirment que l'éradication de la faim est à la fois réalisable et financièrement abordable. En outre, elle aurait pour effet de favoriser la croissance économique en stimulant les aptitudes intellectuelles et productives des populations. Alors pourquoi, de votre point de vue, les gouvernements n'honorent-ils pas leurs engagements d'éradiquer la faim?**

L'éradication de la faim est un objectif abordable, j'ajoute qu'il est économiquement viable et rentable. Un seul Euro investi dans l'agriculture rapporte sensiblement plus qu'un Euro dans n'importe quel autre domaine. Mais, la croissance économique n'entraîne pas automatiquement l'amélioration de la situation des plus pauvres. Il faut accompagner cette croissance de mesures correctement ciblées pour bénéficier aux plus pauvres.

Certains gouvernements ont fait des progrès considérables à cet égard tels l'Inde, le Brésil et la plupart des pays Latino Américains affrontant le problème de la faim non pas seulement sous l'angle de la production mais aussi par des mesures sociales. Ils sont sur la bonne voie, mais la bataille n'est jamais définitivement gagnée. D'autres gouvernements, sincères dans leurs intentions, manquent de ressources et sont assaillis par de multiples injonctions d'accroître leurs investissements dans les domaines de l'éducation, la santé, la mortalité maternelle et infantile etc...et ce, tout en étant fermement invités à redresser leur déficit budgétaire. Il faut mieux les comprendre et les aider. Enfin, demeurent les gouvernements tout simplement indifférents au sort des pauvres. Pour ces derniers leurs déclarations sur la scène internationale ne sont que gesticulation politicienne. A mes yeux cette attitude relève du délit.

**Les lignes directrices tracées par le Droit à l'Alimentation proposent des moyens d'évaluer la qualité ainsi que l'efficacité des politiques nationales pour éradiquer la faim. En quoi la mise en œuvre progressive du Droit à l'Alimentation, dans un contexte national, peut-elle aider à éradiquer la faim?**

Bien entendu j'adhère au Droit à l'alimentation. Ce principe rejoint une très forte tendance dans un pays comme la France à vouloir traiter des injustices économiques et sociales par une approche juridique. Je pense notamment au droit au logement. Mais qu'en est-il de son application concrète? La mise en œuvre des principes du droit rencontre souvent des difficultés surprenantes. Certes l'affirmation du droit est indispensable mais tout aussi indispensables sont la volonté politique de l'appliquer et la recherche inlassable de mesures adaptées pour que ce droit devienne palpable. Il n'y a de droit effectif que s'il est opposable par la victime d'une injustice et qu'elle obtienne réparation. A cet égard le Droit à

l'alimentation n'est pas aisément applicable. Il ne peut que l'être progressivement et de manière imparfaite pendant longtemps. En revanche des approches pragmatiques telles que celle du programme d'alimentation scolaire du PAM, s'appuient sur le droit à l'alimentation, en favorisant la scolarisation des enfants, leur alimentation et leur éducation alimentaire par le même biais. Il faut constamment faire preuve d'inventivité pour faire rentrer le droit à l'alimentation dans les faits.

**Quels types de mesures faudrait-il adopter selon vous pour une meilleure réalisation des engagements pris par les pays pour éradiquer la faim et la malnutrition? Quel rôle pourrait jouer éventuellement à cet égard une campagne de sensibilisation?**

**Quel type de document cadre envisageriez vous d'adopter pour permettre aux gouvernement de rendre compte des résultats obtenus dans ce domaine? Quels éléments ce document cadre devrait – il comprendre?**

J'ai eu la chance de participer aux travaux préparatoires du Sommet du G8/G20 à l'Aquila et d'en voir l'aboutissement avec l'engagement des chefs d'Etat du G8 de consacrer 20 milliards de dollars à la Sécurité Alimentaire. Nous avons travaillé très sérieusement à cette déclaration et plus particulièrement sur les mécanismes de suivi pour une traçabilité effective et efficace des aides et de l'impact obtenu. Nous avons analysé le chemin parcouru par les 8 depuis l'avant dernier Sommet tenu à Hokkaido Tokoyo et développé une matrice de toutes les opérations d'aide relatives à la Sécurité alimentaire. Cela a demandé beaucoup d'efforts et d'échanges entre tous les services des pays concernés. Il nous reste à divulguer le résultat de notre travail pour que d'autres pays s'efforcent de retracer leurs propres actions dans le domaine de la sécurité alimentaire et captent l'ensemble des flux financiers et, des mesures politiques et en mesurent l'impact.

L'opinion publique est un aiguillon indispensable pour amener les gouvernements à tenir leurs engagements.